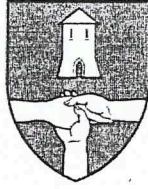


COMMUNE DE PRANGINS

**RAPPORT DE GESTION
2004**

**DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**



COMMUNE DE PRANGINS
MUNICIPALITE

PREAVIS No 62/05
AU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2004

RESPONSABLE
LA MUNICIPALITE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93 b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifié le 27 mai 1975 et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2004. Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 63/05.

RAPPORT DE GESTION		Page
	TABLE DES MATIERES	2
1.	INTRODUCTION	4
2.	ADMINISTRATION GENERALE	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal	5
2.3.	Secrétariat communal	6
2.4.	Office communal du travail	7
2.5.	Service de la bourse communale	7
2.6.	Informatique	7
2.7.	Archives	8
2.8.	Compétences municipales accordées par délégation	9
2.9.	Naturalisations	9
3.	FINANCES	9
4.	DOMAINES ET BATIMENTS	10
4.1.	Terrains	10
4.2.	Forêts	10
4.3.	Protection des arbres	10
4.4.	Bâtiments	11
4.5.	Port des Abériaux	13
4.6.	Commission consultative des bâtiments	14
5.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	14
5.1.	Police des constructions	14
5.2.	Plan directeur communal	14
5.3.	PôleNyon	14
6.	TRAVAUX	15
6.1.	Réseau routier	15
6.2.	Espaces verts	15
6.3.	Station d'épuration (STEP)	15
6.4.	Traitement des déchets	16
6.5.	Eclairage public	16
7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	17
7.1.	Organisation	17
7.2.	Corps enseignant	17
7.3.	Equipe de direction	17
7.4.	Activités et innovations	17
7.5.	Conclusion	18
7.6.	Commission scolaire	18
7.7.	Cultes	18

8.	POLICE	19
8.1.	Généralités	19
8.2.	Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)	19
8.3.	Patrouilleuses scolaires	19
8.4.	Pédibus	19
8.5.	Police 2000	20
8.6.	Contrôle de l'habitant	20
8.7.	Evolution de la population	21
9.	DEFENSE CONTRE INCENDIE	23
10.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	23
11.	TRANSPORTS PUBLICS	23
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	23
13.	SOCIETES LOCALES	24
14.	ENFANCE, JEUNESSE	24
14.1.	Accueil des enfants	24
14.2.	Classes-croûtes	25
14.3.	La Farandoline	25
14.4.	Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)	25
15.	CULTURE - TOURISME	25
15.1.	Culture	25
15.2.	Tourisme	25
16.	RELATIONS AVEC LA POPULATION	26
16.1.	3 ^{ème} âge	26
16.2.	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	26
17.	COMMERCES	26
18.	CONCLUSION	26

1. INTRODUCTION

Les tâches de la Municipalité sont en constante progression en raison, notamment, du développement permanent de la Commune. Les membres de l'Exécutif pranginois participent régulièrement aux divers comités, commissions et travaux aux niveaux intercommunal et régional. Ces activités sont étroitement liées à la gestion communale et mobilisent passablement de temps et d'énergie. L'augmentation du volume des affaires à traiter est, entre autres, en lien direct avec l'évolution démographique.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

Organisation

La répartition et le contenu des dicastères n'ont pas subi de changement cette année.

La fonction de vice-syndique a été assumée par Mme Eliane JACCARD.

Séances ordinaires de la Municipalité

Les membres de la Municipalité se sont réunis à 48 reprises durant cette année. Les séances ont eu lieu, en général, tous les mardis de 8h00 à 11h00, voire 12h00. La teneur des discussions et les décisions prises font partie intégrante des procès-verbaux tenus par le Secrétaire municipal ou par son adjointe. Tout au long de l'année, la Municipalité a pris 1079 décisions formelles en relation avec les affaires courantes de la Commune.

Activités en dehors des séances de la Municipalité

Les membres de la Municipalité consacrent une part non négligeable de leur temps à la gestion de leur dicastère. Pour ce faire ils peuvent compter sur l'appui des chefs de service et de leurs collaborateurs. Ainsi, ils préparent, étudient, établissent, complètent, suivent, les dossiers destinés à être débattus en séances de Municipalité, en séance de travail avec les Commissions et au Conseil communal.

A ces travaux, mentionnés ci-dessus, il faut ajouter la participation à de nombreuses séances nécessaires à la préparation, puis à la réalisation d'un projet avec les commissions ad hoc, les commissions permanentes, les Autorités des Communes voisines, les Autorités ou les Services cantonaux, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, des citoyennes et citoyens, des entreprises, des juristes, etc

Entre autres dossiers, l'Exécutif pranginois a préparé et présenté 10 préavis à l'intention des membres du Conseil communal. Tous ont été adoptés.

Liste des préavis présentés et traités au Conseil communal

Préavis N°	Montant en Fr.	Titre
42/04	--	Demande de naturalisation suisse avec bourgeoisie de Prangins, présentée par Mlle Mevlane RRAHMANI, originaire du Kosovo
43/04	--	Demande d'adhésion à l'Entente intercommunale pour l'aide financière des communes à l'accueil de la petite enfance et approbation de la convention de dite entente
44/04	670'000.--	Transformation du fournil en usage de locaux commerciaux
45/04	--	Modification des art. 1, 5, 15, 16 et 18 de la convention régissant l'Entente Intercommunale pour la déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
46/04	--	Rapport de gestion de l'exercice 2003
47/04	--	Rapport sur les comptes de l'exercice 2003
48/04	233'788.--	Participation au financement du projet de télésiège à la Dôle
49/04	--	Arrêté d'imposition pour 2005
50/04	--	Budget 2005
51/04	80'000.--	Dragage de l'embouchure de la rivière La Promenthouse

2.2. Personnel communal

Départs

- 30.06.2004 Mlle Carine DU PASQUIER, organiste au Temple de Prangins, a cessé ses activités après 25 ans de service.
- 31.10.2004 M. André BADEL, Secrétaire municipal depuis le 1^{er} avril 1979. Les membres de la Municipalité, auxquels a été associé l'ensemble du personnel communal, ont pris congé de M. André BADEL, Secrétaire municipal, lors d'une cérémonie ayant eu lieu dans le train, entre Nyon et La Givrine. M. A. BADEL a souhaité être mis au bénéfice d'une retraite anticipée à la fin juin 2004. Afin d'assurer un passage harmonieux avec son successeur, il a accepté de prolonger son mandat jusqu'à la fin du mois de septembre. La Municipalité remercie très vivement M. A. BADEL pour tout le travail accompli et lui souhaite une agréable retraite entre Bassins et Les Giettes.

31.12.2004 M. Andrew BROWN, sacristain au Temple de Prangins, a quitté ses fonctions pour se consacrer à d'autres activités.

Arrivées

01.02.2004 M. Andrew BROWN a été engagé comme sacristain à l'église de Prangins.

01.08.2004 M. Andres ZAEHRINGER, a remplacé M. André BADEL, Secrétaire municipal. Issu de l'enseignement spécialisé, il a assumé la co-responsabilité du poste de chef de service de la logistique durant Expo 02 à Yverdon-les-Bains. Par la suite, il est entré à la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire en tant que collaborateur pédagogique avant de rejoindre notre Commune.

01.10.2004 MM. Peter BRAGANZA et Blaise CHRISTEN se partagent le poste d'organiste à la suite de Mlle Carine DU PASQUIER.

Formation

- M. Philippe FRELECHOUX a poursuivi son mandat de formation d'un certain nombre de collaborateurs de la commune. M. Alfred KÜNG, responsable de la Voirie et des Espaces Verts, ainsi que MM. Alberto GELMI, Jean-Maurice LANDRY et Luc MESCHIA, concierges de divers bâtiments communaux, ont pu bénéficier de cette formation. Ces cours portaient essentiellement sur le management et les compétences-clefs du responsable.
- M. Marino GIOVANNINI, technicien communal, a poursuivi son programme de travail personnalisé dans le cadre du coaching mis sur pied par M. Philippe FRELECHOUX.
- M. Michel GROUX, responsable de l'exploitation de la STEP, a obtenu le certificat fédéral de capacité pour exploitant de STEP. Ce diplôme est nouveau, et remplacera dans le futur le diplôme cantonal. La Municipalité félicite M. M. GROUX pour ce succès.

2.3. Secrétariat communal

Le volume de travail de notre Administration communale est en constante augmentation. Il est étroitement lié aux multiples tâches de son Exécutif d'une part et au développement de la Commune d'autre part. Néanmoins, une équipe rôdée depuis un certain nombre d'années, permet une gestion optimale des diverses tâches à effectuer. Le changement de Secrétaire municipal a permis d'entreprendre quelques réflexions au sujet de la gestion du Greffe. Des propositions concrètes et des innovations seront proposées et mise en application en 2005. Avec ce changement à la tête du secrétariat communal, il n'a pas été possible d'assurer la formation d'un ou une nouvel-le apprenti-e. Cette possibilité sera toutefois envisagée pour 2005 et les années suivantes.

2.4. Office communal du travail

La mission de l'Office communal du travail de Prangins reste inchangée : elle renseigne et oriente les personnes ayant recours à l'Office régional de placement (ORP) sur la façon d'entreprendre les démarches à effectuer. Les collaborateurs du Greffe établissent leur "feuille de route" en leur rappelant, notamment, qu'ils ont le libre choix de leur caisse de chômage.

Quant aux contrôles des employeurs, en ce qui concerne le respect des lois et règlements en la matière, ils s'effectuent principalement sur la base de plaintes reçues à ce sujet et sur demande de l'Office cantonal du travail. Au cours de cette année, aucune intervention dans ce sens n'a été effectuée.

2.5. Bourse communale

Les tâches de la bourse communale se répètent d'une année à l'autre. La répartition des tâches qui avait été mise en place entre M. David SAUGY et Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND reste toujours d'actualité.

Les divers instruments de travail internes mis en place pour la comptabilité des créanciers et le système de gestion du compte de fonctionnement ont été utilisés tout au long de l'année. Dans le cadre de l'étude du développement de nos applications informatiques, de nouvelles versions des programmes actuellement en service devraient nous offrir la possibilité d'englober le tout dans un même logiciel.

2.6. Informatique

Pas de changement notable durant l'année 2004. Ce fait est dû au parfait fonctionnement de notre parc informatique. Le partenariat avec INFOLOG est excellent et donne entière satisfaction.

Dans le premier semestre de l'année, malgré une protection des PC's par des antivirus, 3 machines ont été infectées, mais sans dommage pour leur contenu. Leur mise en ordre a été rapidement effectuée par INFOLOG. Ce problème est connu dans de nombreuses entreprises malgré les pare-feu mis en place. Problème principalement dû aux connexions internet! Courant février, installation d'une imprimante laser (Archives et Mamans de jour) ce qui leur donne une autonomie pour l'impression de leurs documents. Une imprimante à jet d'encre a été installée chez le Syndic pour lui permettre d'imprimer rapidement différents documents ou graphiques comptables. L'écran du PC de la STEP a été remplacé par un écran de réserve plus récent. Avec l'arrivée d'un nouveau copieur, un câble a été posé pour la connexion au réseau, ce qui permet des impressions directes depuis les postes de travail. Profitant des mises à jour régulières des logiciels, le PC de la secrétaire du Conseil communal a été contrôlé et mis à jour par INFOLOG.

Pas de remarque particulière concernant le site internet de la Commune. A fin 2004, le nombre de connexions s'établit à 9500 depuis février 2003. Un seul regret peut être, c'est le manque "d'input" de la part des sociétés ou organisations afin d'avoir un site à jour au maximum.

Au vu de l'extension démographique de la Commune et de la capacité du système AS/400, une étude est en cours avec INFOLOG, M. F. MUEHLETHALER, de la Société FM Conseils et Mme B. GOETSCHMANN, afin d'optimiser l'ensemble de l'infrastructure de l'informatique. Une option peut être envisagée pour décentraliser le système et ne plus être tributaire de l'AS/400 mais d'être connecté par ligne téléphonique sur des serveurs protégés, installés chez INFOLOG, à Crissier. Plusieurs communes ont déjà recours à cette solution et plusieurs l'envisagent prochainement. Cette option permettrait une prise en charge des opérations de sauvetage et surtout l'utilisation d'un ensemble de logiciels interactifs entre eux. Logiciels que la Commune utilise déjà en grande partie. Afin de mieux se rendre compte de cette nouvelle stratégie, une visite de la Commune de Bex, ainsi que le site informatique d'INFOLOG, à Crissier, a été organisée. M. le Syndic, Mme B. GOETSCHMANN et M. F. MUEHLETHALER ont participé à cette journée. Une décision devrait être prise en début d'année 2005.

En collaboration avec INFOLOG, Mme B. GOETSCHMANN et M. F. MUEHLETHALER mettent tout en œuvre afin de donner un maximum d'efficacité et de satisfaction à notre personnel.

2.7. Archives

Durant l'année écoulée, les travaux de routine ont été exécutés sans problèmes particuliers :

- Rangement de nouveaux documents
- Elimination de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique
- Recherche et mise à disposition de particuliers d'anciens documents. Il s'agit dans la grande majorité des cas de plans ou d'extraits des mises à l'enquête/permis de construire. Aucune véritable recherche historique (par exemple généalogie) n'a été demandée.

Avec l'aide de l'ordinateur, divers travaux ont été entrepris ou poursuivis :

- Mise à jour permanente du fichier des Mises à l'enquête/Permis de construire (actuellement 2274 lignes)
- Scannage et enregistrement sur CD-Rom du manuscrit de M. W. Baumgartner
- Scannage et enregistrement sur CD-Rom des collections de A. Meylan et J.-P. Frutiger (photographies du village)
- Relevé des naissances de 1046 enfants (nés à Prangins ou bourgeois de Prangins nés hors village), de 1850 à 1945. Le regroupement par familles (526) donne un document de 41 pages. A noter que dorénavant, ces données ne sont plus disponibles dans nos archives, car enregistrées à l'Etat civil de Nyon.
- Enregistrement des 288 cahiers de classe de 1906 à 1998 établis par 50 instituteurs/trices.
A noter également que les informations sur les classes des Pranginois ne parviennent plus à nos archives car stockées à l'aide de l'outil informatique de l'établissement scolaire (les cahiers de classe existent-ils encore ?)
- Fichier des 159 coupures de presse concernant notre village en 2003 (classées par date ou par thème)

- Relevé complet du résultat des 10 dernières élections au Conseil communal (1965-2001) avec, sur 10 pages, le nombre de voix et le pourcentage des voix obtenu par les 275 élus et candidats, le nombre d'électeurs inscrits et la participation.

Au niveau formation, l'archiviste a participé à toutes les réunions, conférences et cours organisés par l'Association vaudoise des archivistes.

Présence moyenne de l'archiviste en 2004 : 23 heures/mois

2.8. Compétences municipales accordées par délégation

Dans l'affaire "SOTRAP SA - Recours Müller et consorts" (ex fonds de pension Swissair), la Municipalité est représentée par M^e Luc PITTET, avocat à Lausanne.

2.9. Naturalisations

Durant l'année 2004, la Municipalité s'est réunie, conjointement avec la Commission des naturalisations, à deux reprises. Les Autorités ont ainsi pu auditionner les candidats suivants :

M. Cyrus BEHROUZ

M. Azir MUSLI et famille

Mme Catherine GUNTON

Mme Glen Olive DUPPENTHALER

M. Victor JANSSON

Mme Carmen ROGERS

MM. James et Jonathan MANANSALA

M. Andrew RYAN

M. Yann HERVIEU et famille

D'autre part, Mademoiselle Mevlane RRAHMANI a obtenu la naturalisation suisse avec la bourgeoisie de Prangins.

3. FINANCES

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis N° 63/05 concernant le bouclage des comptes de l'exercice 2004.

4. DOMAINES ET BATIMENTS

4.1. Terrains

Achat de parcelles

Il n'y a pas eu d'achat de parcelles en 2004

Parcelle 169

La parcelle N°169, sise au lieu dit "En Messerin", est l'objet d'une convention d'exploitation d'une gravière avec l'Entreprise RONCHI, à Gland. Le plan d'extraction des gravières a été soumis au préavis des divers service du service des Eaux, Sols et Assainissement (SESA), Division des carrières. Le périmètre d'exploitation a été soumis à l'enquête publique à la fin 2004.

4.2. Forêts

La commune fait partie du triage de la Dôle, qui regroupe les communes de Chésereux, Coinsins, Crans, Duillier, Gingins, Prangins et Trélex. En 2004, l'assemblée générale du triage s'est tenue à Prangins et le repas a été offert par la Municipalité.

L'équipe est dirigée par Monsieur Mathey, garde-forestier. Elle est composée de 3 bûcherons et de deux apprentis. La comptabilité est tenue par la commune de Trélex.

L'équipe du triage, ainsi que toutes les entreprises travaillant dans les forêts certifiées du triage, n'utilisent plus que de l'essence "bio". Cette essence 2 temps contient environ 30 fois moins de soufre que l'essence normale, environ 350 fois moins de teneurs aromatiques, et environ 400 fois moins de benzol. Ses seuls défauts, sont le prix, actuellement de Fr. 3.40 par litre et son odeur de friteuse, qui surprend le premier jour.

Le compte No 320.3146 n'a de loin pas été épuisé.

L'entretien de la forêt du "Bois des Ages" (parcelle No 574) s'est poursuivi normalement. Il a été procédé à des coupes d'entretien pour un volume de 20 m³ de bois de feu.

La forêt de l'aérodrome a nécessité des coupes en urgence.

Une coupe d'entretien du cordon boisé des Fossés a été effectuée en décembre. Les travaux ont été faits par l'équipe du triage de la Dôle.

4.3. Protection des arbres

En 2004, 19 demandes d'abattage, concernant 61 arbres ont été soumises à la Municipalité. Dans la majorité des demandes la raison invoquée pour l'abattage est la sécheresse de l'année précédente. Une compensation est généralement proposée par le demandeur.

La demande concernant l'abattage partiel des arbres sur la parcelle à la rue de la Gare - ex fonds de pension Swissair - n'a pas encore été réglée par le Tribunal administratif. A la suite du recours des opposants à la levée des oppositions par la Municipalité, une séance du tribunal administratif s'est tenue, en automne 2004, aux Morettes. Le jugement, initialement prévu pour janvier 2005, a été différé, une expertise complémentaire ayant été demandée par le juge.

4.4. Bâtiments

Vandalisme

Les actes de vandalisme sur les bâtiments et les équipements des parcs et jardins sont restés stables en 2004.

Les déprédations ont surtout affecté le collège de la Combe; bouteilles lancées dans la cour, corbeilles à déchets détruites, anémomètre de commande des stores détruit, etc.

On déplore également les dommages usuels à l'éclairage public.

Les potelets d'éclairage du sentier des fossés et du complexe des Morettes ont été remplacés par des réverbères.

En cas de dommages, des plaintes contre inconnus sont systématiquement déposées. Malheureusement elles se soldent trop souvent par des non-lieux.

Logiciel de gestion des clés

Dans le but de diminuer le nombres de clés, il a été décidé de choisir le système de passe d'un seul fournisseur. Le choix s'est porté sur le système adopté pour le centre des Morettes. Les bâtiments sont équipés en cas de rénovation ou de pertes de clés conséquentes. A part les Morettes, les buvettes des Abériaux et de Promenthoux, le Temple, le Vieux Pressoir, la Maison Fischer, les bâtiments près de la STEP sont pourvus de ce système. Suivront le Fournil, l'ancienne administration et le bâtiment administratif de la place.

4.4.1. Bâtiments locatifs

Outre l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être énumérés :

- Immeubles "La passade", "Vieille forge", "Ancienne poste"

La Municipalité avait opté pour la solution de confier la réhabilitation de ces bâtiments à l'extérieur, sous la forme d'un droit de superficie. Deux coopératives ont présenté une étude. Toutefois, en tenant compte de la complexité du choix et des priorités financières de la commune, une expertise par un bureau indépendant a été demandée. Notre choix allant dans le sens d'une vente des parcelles en question.

- Ancienne administration

Les volets en mauvais état ont été rénovés et ceux de la façade ouest remplacés par des volets en aluminium.

La porte du local des jeunes a été remplacée aux frais des auteurs du dommage.

La porte d'entrée du bâtiment est totalement rénovée et équipée d'une serrure à code, contrôlée par une horloge.

- Auberge communale

Un délai était assigné pour l'assainissement du chauffage. La citerne devant également être assainie, nous avons opté pour le chauffage au gaz.

Les portes d'entrée avant et arrière ont été rénovées et modernisées en respectant le caractère classique du bâtiment.

Le changement des fenêtres nécessite un préavis municipal. Il nous semble judicieux de prévoir ces travaux dans le cadre des travaux induits par la démolition éventuelle de l'ancienne salle communale.

- Buvette des Abériaux et locaux de sociétés

Par le préavis 39/03, la création de vestiaires supplémentaires pour le FC Prangins et d'une cuisine ont été acceptés pour un montant devisé à Fr. 552'000.-.

Commencés à mi-décembre 2003, les travaux ont été terminés juste à temps pour l'ouverture de la buvette. Le montant final est de Fr. 557'120.-. Les travaux supplémentaires et d'entretiens ont porté la facture finale à Fr. 639'952.60. Un préavis pour crédit complémentaire sera déposé début 2005.

L'entretien des locaux du FC Prangins est assuré par le club. Un bassin de lavage des chaussures a été créé.

Actuellement, un seul WC est disponible comme WC public. Il s'agit de l'ancien WC handicapés. Vu la fréquentation du site, une solution devra être trouvée à plus ou moins court terme.

- Fournil communal (bâtiment partiellement classé)

La Municipalité a confié l'étude de réhabilitation du fournil à M. Pierre-Alain COUVREU, architecte à Vich. Ce mandat a abouti par le préavis municipal No 44/04 concernant la demande d'un crédit de Fr. 670'000.-, en vue de la création d'une boulangerie dans le bâtiment communal, sis sur la place du village de Prangins. Le crédit a été accepté lors de la séance du 17 avril 2004.

Successivement, un référendum a été annoncé, suivi du dépôt d'une pétition auprès du bureau du conseil communal. Lors d'une séance extraordinaire du législatif, cette pétition n'a pas été prise en considération. Une acceptation aurait créé le précédent d'annuler une décision prise conformément aux procédures légales.

Une conséquence directe de la pétition est le fait que les travaux n'ont pas pu démarrer comme prévu, et les soumissions ne rentraient plus. Le bail de M. Christian FAYET ayant été résilié au 31 décembre 2004, un local de vente provisoire a été aménagé dans un container.

4.4.2. Bâtiments mixtes

- Administration communale, bâtiment de "La Place"

Le vernis des boiseries (rampe d'escaliers et porte-habits) a été refait. Dans la mesure des possibilités financières, un traitement des nombreuses portes est envisagé.

Les locaux de la police et du service technique ont été climatisés. Le contrôle de l'habitant le sera courant 2005.

Une fenêtre a été créée dans le local de la cafétéria.

Une banque frigorifique a été installée à l'Epicerie

- Complexe communal "Les Morettes"

Le mécanisme de fermeture de la porte de l'arrière-scène a été renforcé.

4.4.3. Bâtiments scolaires

Les travaux suivants ont été effectués :

- Collège "La Combe - Les Places"

Le cadre et le mécanisme de fermeture de la porte d'accès du côté Rue de la Combe a été renforcé.

Les boiseries endommagées par les infiltrations d'eau à la jonction du bâtiment principal et de la salle de gymnastique ont été remplacées.

4.4.4. Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 139'787.66, au 31 décembre 2004.

Les peintures de plusieurs appartements ont été partiellement rafraîchies.

4.5. Port des Abériaux

- Réfection des amarrages du port des Abériaux

L'usure des chaînes dans la partie non rénovée du port atteint la limite tolérable. Pour terminer définitivement la réfection des amarrages, un préavis sera soumis au conseil début 2005.

- Grue

Bien que prévue au budget, la peinture de la grue n'a pas été refaite en 2004. Ce travail est prévu pour 2005.

4.6. Commission consultative des bâtiments

La situation financière de la commune a nécessité de mettre des priorités. Plusieurs projets sont gelés. En conséquence, la commission n'a pas siégé en 2004.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

5.1. Police des constructions

En 2004, 35 dossiers ont été soumis au Service Technique Intercommunal. L'ensemble des constructions représente une valeur de Fr. 16'829'000.- en augmentation par rapport à l'année précédente (10,5 millions).

Progressivement l'ensemble des terrains destinés à l'habitation est construit. Nous pouvons donc légitimement penser qu'une certaine stabilisation de la population pranginoise est en vue pour les prochaines années et que le futur plan directeur définira l'avenir du développement de notre commune.

5.2. Plan directeur communal

La Municipalité souhaitait développer son Plan Directeur communal dans le cadre des objectifs d'aménagement du territoire du District en cours de révision. Le développement de PôleNyon - aujourd'hui au point mort - est également important pour l'avenir de notre commune. Le développement du pôle influence l'implémentation ou non de zones artisanales sur notre commune.

Sans vouloir faire cavalier seul, la Municipalité a décidé de poursuivre sa réflexion sur son Plan directeur en 2005. La commission d'urbanisme sera sollicitée dans l'établissement de ce plan.

Deux dossiers ont avancé en 2004 :

- La révision du règlement du PQ Mélèzes : mis à l'enquête
- Le règlement des rives du Léman : en consultation actuellement à l'Etat de Vaud.

Le Conseil communal aura à se prononcer sur ces deux objets.

5.3. PôleNyon

Les remarques faites dans les rapports de gestion de 2002 et 2003 sur les difficultés de progresser dans ce dossier sont hélas toujours d'actualité.

La presse relate régulièrement les difficultés d'intégrer ce dossier avec les plans de la ville de Nyon. La Municipalité, pour l'instant, a décidé de maintenir sa participation dans le cadre de PôleNyon.

6. TRAVAUX

6.1 RESEAU ROUTIER

Travaux de réfection

- Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de reflâchage pour remettre en état la Route du Curson (2ème étape).

6.2 Espaces verts

- Plantation du talus aux Morettes
- Plantations d'arbres au parking des Abériaux
- Rond-point de la gare, décoration florale
- Rond-point de la Redoute, décoration florale
- Cimetière, décoration florale

6.3. Station d'épuration (STEP)

- Eaux claires permanentes

Le bilan du débit d'entrée est identique aux années passées avec 50% d'eaux parasites, soit 10% d'eaux pluviales et 40% d'eaux claires permanentes.

- Evacuation des boues

Les boues sont toujours incinérées dans les installations de la SAIOD, à Neuchâtel.

La quantité de boues extraites de la citerne en 2004 est de 58.65 tonnes de matières sèches, soit par comparaison avec les années précédentes :

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues sèches</u>
2004	1'384 m ³	229.00 m ³
2003	1'274 m ³	219.00 m ³
2002	1'008 m ³	168.00 m ³
2001	1'091 m ³	218.20 m ³
2000	1'010 m ³	168.25 m ³
1999	761 m ³	153.20 m ³
1998	1'044 m ³	174.00 m ³

- Désodorisant

La nouvelle méthode de suppression des odeurs donne satisfaction. Le traitement a été automatisé.

Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

Quelques articles de la convention liant les communes de l'EIDM ont été modifiés par le préavis 45/04. Une nouvelle station d'épuration, soit celle des communes de Crassier-La Rippe, a rejoint notre association.

Face à l'incertitude concernant le traitement des boues d'épuration, la machine à déshydrater a été amortie en 5 ans au lieu des 10 ans usuels. Conjugués à l'acceptation de la STEP de Crassier-La Rippe, les frais d'exploitation diminueront dans les années à venir.

6.4. Traitement des déchets

- Mise en place de 3 conteneurs pour la collecte des déchets ménager (Creux-du-Loup, Mélèzes)
- Pour l'année 2004, 2.75 tonnes de vêtements et de chaussures ont été récoltées. La recette de cette collecte s'élève à Fr. 275.-- (recette suisse Fr. 80'000.--)
- Evacuation des déchets

Produit	2003	2004	Diff. tonnes	Diff. %
Papier	212.66 t	224 t	+ 11.34 t	+ 5.33%
Verre	112 t	136 t	+ 24 t	+ 21.43%
Ordures ménagers	743.3 t	757 t	+ 13.7 t	+ 1.84%
Déchets enc.	98.22 t	100 t	+ 1.78 t	+ 1.81%
PET	12.0 t	11.4 t	- 0.6 t	- 5.0%
Textile	3.02 t	2.75 t	- 0.27 t	- 8.94%
Déchets compost.	232.05 t	349 t	+ 116.95 t	+ 50.40%
Fer blanc/Aluminium	2.7 t	2.6 t	- 0.1 t	- 3.7%
Huiles	1.2 m ³	1.3 m ³	+ 0.1 m ³	+ 8.33%
Piles	0.47 t	0.42 t	- 0.05 t	- 10.83%
Accumulateurs	0.30 t	0.32 t	+ 0.03 t	+ 8.47%
POPULATION		+ 4.76%		

Poids moyen de déchets par habitant :

en 2003 : 225 kg en 2004 : 219 kg

L'évacuation des déchets a coûté Fr. 123.-- par habitant
(Fr. 126.-- en 2003).

6.5. Eclairage public

Plusieurs interventions ont eu lieu en 2004 pour des réparations et la maintenance du réseau:

- Changement de l'éclairage aux Morettes (suite vandalisme)
- Changement de l'éclairage au sentier Combe/Mélèzes (suite vandalisme)
- Mise en place d'un nouvel éclairage au chemin de Trembley

7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

*Rapport élaboré par M. Claude GUENOT,
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (pts 7.1 à 7.5)*

7.1. Sur le plan de l'organisation

A l'heure actuelle (chiffres de la rentrée d'août 2004), on compte sur le site de Prangins :

- 82 élèves dans 4 classes enfantines
- 135 élèves dans les 2 cycles primaires, soit 7 classes
- 82 élèves au cycle de transition répartis dans 4 classes
- 64 élèves en voie secondaire générale répartis dans 3 classes (7ème, 8ème et 9ème).

Ce sont ainsi quelque 363 élèves qui sont accueillis dans les collèges des Fossés et de la Combe.

7.2. Sur le plan du corps enseignant

Durant la présente année scolaire, 34 enseignants travaillent à temps plein ou de façon partielle sur le site de Prangins.

Dans le cadre des mutations, au terme de l'année scolaire 2003-2004, Mademoiselle Sabrina Tschanz (enseignante au CYP2) a quitté Prangins pour Lausanne. Elle a été remplacée par Mademoiselle Céline Martin.

7.3. Sur le plan de l'équipe de direction

Le départ à la retraite de Madame Françoise Tharin (doyenne pédagogique sur le site de Nyon) a conduit la direction de l'établissement à la remplacer par 2 personnes soit :

- Mme Mary-Claude Lecoultre (sur le site de Prangins)
- M. Stéphane Brandt (sur le site de Nyon)

Le travail de transversalité entre les 2 sites se poursuit.

7.4. En termes d'activités et d'innovation

- Tous les élèves de la 3e à la 9e année (CYP 2 à la fin de la scolarité) ont suivi un cours de prévention au sujet de l'usage d'internet. Les parents ont été associés à la démarche.
- Dans le cadre du partenariat école famille, et ce pour la 2e année consécutive, une collaboration parents - enseignants - autorités scolaires a permis la mise sur pied d'une fête de fin d'année pour les élèves des classes enfantines et primaires. Le thème choisi a permis à l'imaginaire de faire son chemin autour d'une ballade contée.
- Les élèves de Prangins participant, de façon volontaire, aux cours facultatifs de théâtre et du chœur, ont pu bénéficier de journées artistiques internes consacrées à leur art.

- Le nouveau règlement interne de l'établissement applicable sur les 2 sites de notre école, a été avalisé par Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe de département.
- Les maîtres du secteur primaire de l'établissement ont participé à une réflexion/ formation autour de l'élève en difficulté.
- Les actions initiées en 2003-2004 poursuivent leur implantation en 2004-2005, soit :
- Participation pour les élèves de 8e et 9e VSG à des rencontres avec le monde professionnel.
- Développement d'un centre de ressources pour les élèves.
- Réflexion conjointe avec des organismes parascolaires pour l'accueil des élèves à midi (classes-croûtes).
- Cours de piscine, d'animation gym et musique au primaire.
- Développement des devoirs surveillés.

7.5. En conclusion

Ce programme serait incomplet si la direction ne profitait pas de l'occasion pour remercier son corps enseignant pour son travail quotidien et son engagement journalier auprès des élèves.

Ces remerciements vont également auprès des autorités politiques locales pour leur soutien constant, et ce, malgré le passage plus marqué de l'institution école à l'Etat.

7.6 Commission scolaire

La Commission scolaire, sous sa forme actuelle, s'est réunie 6 fois. Par la suite, un Conseil d'Etablissement devrait voir le jour. Cependant, la nouvelle loi scolaire n'étant pas encore votée par le Grand Conseil, les membres se sont préoccupés du seul site de Prangins. Ils sont tenus au courant de tout ce qui se passe dans l'Etablissement de Roche-Combe.

Des contacts avec le Municipal des écoles de Nyon sont fréquents. La fête de fin d'année scolaire, organisée par un Comité ad hoc avec la présence d'un membre de la Commission scolaire, a été un grand succès.

7.7. Cultes

A fin juin, et après 25 ans de service dont 10 ans comme titulaire, Mlle Carine Du Pasquier a cessé ses activités d'organiste du temple au service de la paroisse évangélique réformée.

En quittant son poste, Mlle Du Pasquier a fait don d'un olivier à la Commune. Ce dernier est planté côté château du temple.

MM. Peter Braganza et Blaise Christen ont été nommé et se partagent le poste d'organiste depuis le 1er octobre.

M. Andrew Brown a été le sacristain de notre église jusqu'à la fin de l'année. Le poste a été mis au concours et le nouvel employé, débutera en mars 2005.

8. POLICE

8.1. Généralités

Pour des raisons de santé, le responsable du service de police, M. François PETERMANN, fut absent pendant la majeure partie de l'année. Ce dernier a repris graduellement son activité depuis le 1^{er} novembre 2004.

L'intérim fut principalement assuré par M. James LACROIX du service de police de Nyon, en collaboration avec les autres services de la commune.

La convention de collaboration entre les polices de Gland, Nyon et Prangins (GNP) s'avère aujourd'hui comme étant une nécessité pour notre localité. Toutes interventions confondues, ce ne sont pas moins de 358 affaires qui ont fait l'objet d'une mention dans le « journal de poste » de la ville du chef-lieu. La rapidité des interventions a permis l'interpellation de plusieurs personnages aux intentions douteuses ou délictueuses.

Au chapitre des événements particuliers, nous pouvons citer le « Giron des chanteurs de la Dôle » (31 mai, 1 et 2 juin 04). Grâce à l'excellent travail des organisateurs, cette manifestation s'est déroulée sans encombre.

8.2. Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)

Notre village est divisé en 14 quartiers. Un responsable volontaire par quartier reçoit chaque mois du gérant de la sécurité, le sergent Etienne Genton de la police cantonale responsable de l'ouest du canton, des informations à transmettre aux habitants qui le désirent. Ces informations sont indicatives de la criminalité dans la région et proposent des mesures préventives pour y faire face. Elles se trouvent aussi sur le site internet de la Commune.

Une rencontre a eu lieu au mois d'avril à Gland. Elle rassemblait les partenaires de la sécurité glandois et pranginois.

8.3. Patrouilleuses scolaires

L'engagement et la fidélité, par tous les temps, de ces patrouilleuses sont remarquables. Une dizaine de dames règlent le trafic sur le passage pour piétons menant les enfants au collège de la Combe. Elles contribuent grandement à la sécurité des enfants lors des entrées et sorties de classe. Elles sont confrontées souvent à l'irrespect des automobilistes et à l'irresponsabilité de certains parents qui créent eux-mêmes un danger pour les enfants.

8.4. Pédibus

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec des parents intéressés. Le pédibus est un "bus" pédestre qui accompagne les enfants d'un quartier à l'école ou les ramène près de chez eux. Des parents se répartissent

les trajets de la semaine. Un groupe de maman du quartier des Morettes cette fois a mis sur pieds un pédibus qui ramène les enfants à midi.

8.5. Police 2000

Le concept Police 2000 n'est toujours pas effectif. Le problème financier n'est pas réglé et les Communes tiennent par-dessus tout à maintenir une police de proximité de qualité.

Sur le plan régional, des discussions et réflexions ont lieu entre les responsables politiques et policiers des 3 communes de Nyon Gland et Prangins. Il ressort que pour continuer à assurer cette qualité de services, le passage à une police intercommunale serait la meilleure solution.

8.6. Contrôle de l'habitant

Rapport élaboré par M. Michel GILLIERON, responsable du Bureau du contrôle de l'habitant

Dès le 1^{er} juin 2004, la 2^e phase de la mise en œuvre de l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu entre la Suisse et les pays de la Communauté européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) est entrée en vigueur. Ces nouvelles dispositions s'appliquent à tous les citoyens des Etats signataires de l'Accord mais ne concernent pas les ressortissants des dix nouveaux Etats membres de l'UE qui sont toujours traités selon la procédure applicable aux Etats tiers. Les conséquences principales de cet événement sont l'octroi de titres de séjour largement simplifié et l'abandon de l'examen des conditions préalables à la délivrance d'un permis, seule subsiste la limite quantitative imposée par le principe de contingentement. Pour le bureau des étrangers, les effets de ce changement n'ont pas apporté une diminution du temps de travail relatif aux traitements des dossiers. La simplification des nouveaux formulaires et leurs conditions d'enregistrement ont été largement compensés par l'augmentation des demandes. Par contre, le Service de la population, division des étrangers, à Lausanne a d'énormes difficultés pour délivrer les permis B, les demandes étant plus élevées que le contingent de permis à disposition, d'où le délai très long pour recevoir les autorisations. Malgré ces contretemps, nous avons géré cette situation à la satisfaction générale.

L'évolution de la population, au vu des mutations de 2004, est en augmentation de 218 personnes, soit 6,3%. Population 2004, 3'458 personnes (3'240 en 2003). Comparé à 2003, l'accroissement est en forte progression, plus marqué pour les étrangers, 126 personnes, que pour les Suisses, 92 personnes. Dans notre commune, nous constatons une augmentation des étrangers, conséquence de la 2^e phase des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes avec la Communauté européenne. La population étrangère est de 26,52%. Nous remarquons quelques modifications dans les mouvements migratoires. Une forte augmentation de la population française (+22,5%), anglaise (+16%), espagnole (+14,5%) et un léger pourcentage pour l'italienne (+6,5%). Selon la statistique officielle, la population 2004 est de 3'351 personnes. La différence provient du chiffre officiel des étrangers fourni par le Service de la Population et des Migrations à Lausanne. Il comprend uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (C) ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus (B). Il va de soi que les étrangers au bénéfice d'un autre

permis ou autorisation (L (courte durée) ou dispensés-internationaux) font partie intégrante de la population.

Monsieur Gilliéron a participé à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée régionale de l'AVDCH, association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers.

Dans le cadre de la formation, Mme Véronique CORTHAY et M. Michel GILLIERON ont suivi deux cours de perfectionnement consacrés l'un au regroupement familial et l'autre aux documents d'identités.

La collaboration avec nos partenaires réguliers, le Service de la Population et des Migrations (SPOP), l'Office cantonal des requérants d'asile (OCRA), le Bureau des passeports, et l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES) a été utile et satisfaisante.

8.7. Evolution de la population

(Suisse et étrangers, de 1970 à 2004. Pour les étrangers, chiffres du Registre central des étrangers)

<u>Année</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Habitants</u>
1970	1'028	401	1'429
1980	1'644	348	1'992
1990	2'003	462	2'465
2000	2'333	712	3'045
2001	2'359	691	3'050
2002	2'407	763	3'170
2003	2'449	791	3'240
2004	2'541	810	3'351
<u>Répartition des Suisses :</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>
Bourgeois de Prangins	117	112	111
Vaudois d'autres communes	763	764	788
Confédérés	<u>1'527</u>	<u>1'573</u>	<u>1'642</u>
Total des Suisses	2'407	2'449	2'541
<u>Répartition des Confédérés :</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>
Genève	310	318	324
Berne	275	288	296
Fribourg	206	205	209
Valais	114	124	135
Neuchâtel	88	98	91
Jura	58	54	56
Tessin	41	44	49
Autres	<u>435</u>	<u>442</u>	<u>482</u>
Total	1'527	1'573	1642

<u>Répartition des étrangers :</u>	<u>2002</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>
	763	791	917
représentant en %	24,05	24,41	26.52
Total de la population au 31.12.2004	3'170	3'240	3458
 <u>Répartition des étrangers par pays :</u>	 <u>2002</u>	 <u>2003</u>	 <u>2004</u>
France	138	127	164
Italie	137	129	138
Grande-Bretagne	85	109	130
Portugal	85	91	96
Espagne	44	41	48
Allemagne	29	38	43
Belgique	29	30	36
Ex-Yougoslavie	35	31	35
USA	25	29	33
Pays-Bas	25	22	26
Suède	12	12	17
Canada	11	11	10
Autres pays	<u>108</u>	<u>121</u>	<u>141</u>
Total	763	791	917
 Nombre de nationalités recensées	 2002	 2003	 2004
	50	50	57
 Mutations enregistrées :	 2002	 2003	 2004
Arrivées :	375	392	417
Départs :	363	375	379
Mariages :	37	22	36
Divorces :	10	12	20
Naissances :	37	37	45
(27 garçons / 18 filles)			
Décès :	18	18	10
(7 hommes / 3 femmes)			
Naturalisations :	29	15	7
Autres :	168	172	181
Soit un total de :	1'037	1'063	1'095
 Documents d'identité délivrés :	 2002	 2003	 2004
Passeport, carte d'identité, combiné	539	717	583

9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Notre collaboration avec la ville de Nyon donne entière satisfaction.

A la suite de la démission du commandant du SDIS de Nyon, l'intérim est assuré par le Cpt Christian BAUMGARTNER. Nous le remercions d'avoir accepté cette responsabilité.

La Municipalité de Nyon nommera, dans un proche avenir, un nouveau chef pour son SDIS.

10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Cet organisation est parfaitement opérationnelle. Le coût actuel par habitant est de Fr. 18.38. Le canton rétrocède à l'ORPC des fonds affectés ce qui permet de maintenir nos coûts sous contrôle.

11. TRANSPORTS PUBLICS

Les TPN ont transportés 551'370 passagers en 2004 (585'695 en 2003), pour un produit global de Fr. 609'517 (Fr.621'479 en 2003). Les bus de la ligne desservant Prangins ont transporté le même nombre de voyageurs soit environ 100'000.

Les transports scolaires des enfants au Collège du Rocher (81 enfants) et au Collège de Marens (21 enfants), à Nyon et retour de même que la venue des écoliers nyonnais à Prangins (31) peuvent se réaliser grâce aux courses horaires et l'adjonction de quelques courses spéciales.

La suppression de la gare de Prangins, a été effective le 14 décembre. Les nouveaux trajets de bus se rendant à Gland et à Nyon, les nouvelles haltes et les nouveaux horaires ont été diversement ressentis. Les tarifs ont été augmenté, mais l'abonnement demi-tarif est désormais valable. Les lignes de bus se rendant à Nyon et Gland desservent des quartiers de Prangins laissé pour compte avant la nouvelle organisation et passent 2 fois par heure au centre du village.

La Commune soutient toujours les bus "Noctambus", qui relie Genève à Gland, les vendredis et samedis, très tard. La desserte est de plus en plus fréquentée.

12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Yonnaise (SAPAN), Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC), Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM), Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI), Bureau Vaudois d'Adresses (BVA), Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN), Conseil Régional.

13. SOCIÉTÉS LOCALES

L'année 2004 a été une année faste pour le Chœur Mixte de Prangins. Ses membres ont organisé le 30^{ème} Giron de la Dôle. Pendant 3 jours, au début juin, une douzaine de chœurs de la région (env. 600 participants) ont chanté pour leur plaisir et le plaisir des spectateurs, hélas, pas assez nombreux pour que la fête soit équilibrée côté finances. Les autres sociétés membres de l'USL ont prêté main forte pour différentes tâches et au sein des diverses commissions pour préparer la fête et pendant les festivités.

L'Union des Sociétés locales, présidé par M. Eddy BEN KHALIFA, s'est doté d'un cahier des charges pour la fête au village qui ce tient traditionnellement le premier samedi du mois de septembre. Le succès grandissant de cette fête demande beaucoup d'investissement de la part des sociétés. C'est une belle occasion pour les nouveaux habitants du village de faire connaissance avec les anciens.

Les autres manifestations de nos sociétés au cours de l'année : le marché des fleurs en mai, le premier août, l'accueil par les enfants du Père Noël rythment les saisons et sont autant d'occasions pour la population de se réunir.

La Municipalité tient à remercier ici tous les membres des sociétés locales :

- Chœur mixte
- Club Nautique
- FC Prangins-Sport
- Société de Gym-Hommes
- Société de Développement
- Société de Jeunesse
- Société de Tir Prangins-Duillier
- Société Féminine de Gymnastique
- Théâtre Amateur de Prangins (TAP)

pour leur participation active à la vie de notre Commune.

L'Assemblée Générale de l'USL a accepté deux nouveaux membres en son sein :

- L'Aéro-Club de la Côte
- L'Association des Commerçants et Artisans de Prangins

Nous leur souhaitons la bienvenue !

14. ENFANCE, JEUNESSE

14.1. Accueil des enfants

La Commune a adhéré à l'entente intercommunale pour l'aide financière des Communes à l'accueil de la petite enfance, en signant une Convention relative à cette entente. Grâce à cette Convention, des enfants de Prangins, placés dans des structures d'accueil d'autres communes signataires, peuvent bénéficier d'un tarif en fonction des revenus des parents et non du tarif maximum appliqué jusqu'à maintenant.

Le projet d'accueil des enfants avant et après l'école, (UAPE) a dû être revu et son ouverture retardée d'un an. La nouvelle structure accueillera les enfants non seulement avant et après l'école, mais aussi pendant les vacances. Cet accueil correspond mieux aux besoins des parents qui travaillent.

14.2. Classes-croûtes

L'association des Classes-croûtes, a vu sa capacité d'accueil passer à 48 enfants en 2004 pour le repas de midi, 4 matins par semaine. Les enfants viennent manger leur pique-nique ou un repas chaud et restent sous la surveillance de l'équipe d'animation jusqu'à la reprise de l'école à 13h30. Ce sont 170 enfants venant de 78 familles qui ont pu bénéficier de cet accueil.

14.3. La Farandoline

La Commune soutient toujours la Farandoline, par un loyer abaissé.

14.4. Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)

Durant l'année écoulée, 62 (53 en 2003) enfants ont été accueillis par 16 mamans de jour (11 en 2003), à plein temps ou à temps partiel. Parmi les 13 enfants placés en 2004 dans le réseau, 5 sont des bébés. Cinq nouvelles autorisations de garder des enfants ont été octroyées. Il n'y a pas eu de démission parmi les mamans de jour.

15. CULTURE - TOURISME

15.1. Culture

Le PAM, Prangins animation Morettes a débuté sa quatrième saison en organisant 7 spectacles (6 en 2003). Le comité s'active à mettre sur pieds un programme alléchant et l'équipe de bénévoles est là pour la préparation de la salle, l'accueil, la buvette et la remise en état des lieux. Un spectacle spécialement conçu pour les petits enfants a eu un grand succès.

Le Comité s'est approché de la Municipalité pour obtenir un plus grand soutien financier. Un préavis sera présenté en 2005 dans ce sens au Conseil communal.

La Municipalité a soutenu l'oeuvre de l'artiste ALBIOL, en sponsorisant ses photos de bornes indicatrices de distances qui sont désormais exposées au Château de Prangins.

15.2. Tourisme

La Commune soutient Nyon-Région-Tourisme, par le versement des nuitées et taxes de séjour et par l'octroi d'une subvention de Fr. 1.-- par habitant. Le "point I" (Information), installé à l'entrée du bâtiment administratif, est très fréquenté.

16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

16.1. 3ème âge

La Municipalité a eu le plaisir de fêter 4 nonagénaires. Le repas de fin d'année offert aux citoyens ayant 70 ans et plus a été suivi par une centaine de personnes. Un prestidigitateur a animé le repas.

16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

Une centaine de nouveaux habitants a été accueillie à l'occasion de la fête au village. Ces derniers ont assisté à la présentation des autorités communales, religieuses et des présidents des sociétés. Le Choeur mixte a agrémenté le tout et un apéritif a suivi la partie officielle.

Les 32 nouveaux citoyens, nés en 1987 et 5 nouveaux bourgeois ont dégusté la fondue offerte par la Municipalité et ont reçu le livre "Prangins, entre Campagne et Château".

17. COMMERCES

Au cours de l'année 2004, un changement a eu lieu en ce qui concerne le locataire du Tea-Room. En effet, M. José DA SILVA a résilié son contrat de location au 29 février 2004, afin de pouvoir se concentrer uniquement sur l'exploitation de l'épicerie. A partir du 1^{er} mars 2004, la gestion du Tea-Room a été confiée à Mme Mariette KOCH.

Aucun autre changement n'a eu lieu concernant les exploitants des autres commerces appartenant à la Commune.

18. CONCLUSION

Par le présent rapport, La Municipalité espère avoir pu permettre aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration et aux divers Services communaux. Force est de constater que les activités ne cessent d'augmenter. Elle tient donc à exprimer ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau qu'à l'ensemble du personnel communal qui, par leur fidélité et leur assiduité au travail, ont permis d'assurer la vie de la Commune dans de bonnes conditions.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 62/05 concernant le rapport de gestion 2004,

vu le rapport de la Commission de gestion,

où les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide


1/ d'adopter le rapport de gestion 2004, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2004.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 12 mai 200⁵~~A~~, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



H.-R. Kappeler

Le Secrétaire



A. Zähringer